



# Rapport d'activité 2021

## AG annuelle

5 avril 2022

### Visio conférence et présentiel

**Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>** a pour objet de favoriser la participation de tous les habitants du 10<sup>e</sup>, français et étrangers, à la vie sociale, culturelle et politique de l'arrondissement. Depuis 26 ans, une cinquantaine d'associations, représentant la richesse culturelle de l'arrondissement, participe chaque année à la Saison des rencontres interculturelles.

*Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>* a connu des évolutions, tant par la diversification des associations constituant le collectif et une "professionnalisation" de ses activités, que par les animations qui se sont renouvelées : visites guidées, projections, conférences historiques, balades urbaines, etc.

*Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>* s'est constitué autour d'un projet, de valeurs partagées et d'activités communes, qui peuvent évoluer dans le sens d'une plus grande ouverture, avec une volonté de travailler toute l'année avec qui veut et en restant un véritable "incubateur d'initiatives".

#### **A/ 26<sup>e</sup> Saison des Rencontres interculturelles du 10<sup>e</sup> du lundi 6 septembre au samedi 25 septembre 2021, sur le thème « Contre vents et virus »**

Selon le processus de travail rodé au sein de l'association, le thème et le programme ont été élaborés par les participants aux réunions mensuelles (le 1<sup>er</sup> mardi du mois sauf jour férié et vacances scolaires), dans une salle de réunion mise à disposition par la Mairie du 10<sup>e</sup>. Pendant les confinements, ces réunions ont eu lieu en visio, et depuis, la présence ou la visio sont possibles à chaque réunion.

Le thème retenu en 2021 était celui des épidémies.

En raison des contraintes gouvernementales (coronavirus), la saison a été moins dense que les années précédentes et, plus généralement, les projets de l'année en cours ont été réduits.

#### **INAUGURATION DE LA SAISON AVEC O'DJILA**

Mardi 7 septembre 19h à la Salle des fêtes de la Mairie du 10<sup>e</sup>

L'inauguration a eu lieu le 7 septembre avec prise de parole de Mmes Alexandra Cordebard, Maire du 10<sup>e</sup>, et de Zeynep Saygi, présidente d'Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>, suivie d'un buffet offert par la Mairie et d'un concert de musiques tziganes des Balkans avec O'djila.

Reprenant la tradition de métissage culturel et musical des tziganes, le répertoire d'O'djila s'appuie sur les divers folklores des pays que le peuple Rom a traversé en y apportant sa sensibilité particulière.

## 1/ Fête au bord du canal Saint-Martin dimanche 12 septembre 2021

**Village Interculturel** dans le cadre du **Forum des associations du 10<sup>e</sup>** organisé le long du canal par **Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>**.

Six villages thématiques, dans le jardin Villemin et quai de Valmy, ont accueilli les visiteurs autour des stands des associations. En raison des consignes gouvernementales le passe sanitaire était demandé à l'entrée du quai et du jardin. L'annonce du forum n'a pas été faite aussi efficacement que les années précédentes. Malgré cela, il y a eu une bonne fréquentation.

\* 32 associations participantes au Village interculturel ont animé des stands tout au long de la journée dont 3 pour la restauration :

*ACHSL (Association culturelle et sportive de l'hôpital Saint-Louis), AMAZAN Paris, Amnesty International Paris Lafayette, AOTS (Association des originaires et amis des pays Tchèques et Slovaque), Asiemut (Fédération des associations pour l'intégration des migrants asiatiques), ATF (Associations des Tunisiens de France), Attac Paris centre, Axes pluriels, Cedanze, Collectif de mobilisation du 10<sup>e</sup> pour un accueil digne et solidaire des exilés, Compagnie Niaba, CIE NOVA BOSSA, Conseil des seniors, Dena'Ba, Douleurs sans frontières, Ensemble nous sommes le 10<sup>e</sup>, Espace Fârâbî. Espace Universel, ETM (Mouvement d'entraide pour le tiers-monde et la coopération), Histoire et vies du 10<sup>e</sup>, JRENTURA – Les deux rives, L'ACORT (l'Assemblée citoyenne des originaires de Turquie), l'Aire à mots, l'Italie à Paris, la maison de la Syrie, La voie des femmes L'avenir des filles, les Mongols de l'occident, Ligue des Droits de l'Homme Paris 10/11, Madagasc'art, MAGAB, MRAP, Musica italiana, N'gambart, Polemdé Destinée, Service d'entraide protestant de la rencontre, UCFAF (Union culturelle française des arméniens de France)*

\* La Scène interculturelle avait été montée au bas de la pelouse du jardin côté canal et dix associations (*musique, chants, danse et théâtre*) ont pu se produire. MûlekEtù, Fédération ASIEMUT, CIE NGAMB'ART, AXES PLURIELS, CINÉ NOVA BOSSA, MAISON DE LA SYRIE, CYBERDANSE, GWOKA / ACHSL, NADEJE / AOTS, ACTÉE, VÎNA ENSEMBLE ET KEVANA ZÊRÎN / ACK. L'équipe municipale a choisi la scène interculturelle pour dire un mot de bienvenue aux participants du Forum.

## 2/ Exposition du 6 au 25 septembre "Contre vents et virus"

L'exposition a été maintenue à la Mairie du 10<sup>e</sup>, mais elle n'a pu avoir lieu dans le hall (salle de vaccination) comme les autres années, et a été accueillie au 2<sup>e</sup> étage (15 panneaux) sans grande visibilité ni fléchage, ni calicot sur la façade de la mairie.

Seulement cinq associations ont pu présenter des photographies, des peintures, des reproductions diverses, illustrant le travail fourni par chacune d'elle.

Néanmoins, nous sommes convaincus que la continuité de cet évènement reste primordial, pour garder un espace de libre expression de nos associations membres.

<b>Cyberdanse</b>	Illustrations sur les quelques spectacles possibles en plein air dans les lieux publics pendant les périodes de confinement
<b>Histoire et vies du 10<sup>e</sup></b>	30 cadres avec photos, gravures et documents sur les épidémies au fil des siècles dans Paris, avec reproduction d'un passe sanitaire de 1720 (!) très remarqué
<b>ETM (Mouvement d'entraide pour le Tiers Monde et la coopération)</b>	Expressions des stagiaires sur l'épidémie de coronavirus
<b>Ville mains jardins</b>	Jardin en ville et santé : santé physique, psychique, mais aussi sociale (contacts sociaux, activités communes), environnementale (îlots de fraîcheur, biodiversité), économique (valeur des biens fonciers, attractivité, qualité du cadre de vie), expo illustrée par des photos du jardin partagé « le poireau agile » au jardin Villemin
<b>Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup></b>	A propos de l'extension du passe sanitaire, affichage des 10 points d'alerte de la défenseure des droits – 20 juillet 2021 et 3 panneaux : un sur covid et travail, un sur violences et épidémie, un « se protéger du virus »

### 3/ CONFÉRENCE : LÈPRE, PESTE, CHOLÉRA, COVID

#### LES PANDÉMIES AIMENT LE 10e !

Mardi 14 septembre à 19h à la Salle des fêtes de la Mairie du 10e

Conférence préparée par **Histoire et Vies du 10<sup>e</sup>**, une trentaine de participants. Nous avons reconnu les idées et les écrits de Jeannine Christophe, historienne et présidente d'honneur de l'association dans la présentation de Benoît Patisson, le président actuel.

### 4/ DÉBAT RENCONTRE avec Marie-Monique Robin

autour de son livre *La fabrique des pandémies*

Jeudi 16 septembre à 19h à la Médiathèque Françoise Sagan

Organisé par **ATTAC Paris Centre**, 70 participants

*La fabrique des pandémies Préserver la biodiversité, un impératif de santé planétaire* de Marie Monique Robin avec la collaboration de Serge Morand, paru en Février 2021 aux éditions La Découverte, dans la collection Cahiers Libres. Mobilisant de nombreux travaux et des entretiens inédits avec plus de soixante chercheurs du monde entier, le constat de ce livre est sans appel : la destruction des écosystèmes par la déforestation, l'urbanisation, l'agriculture industrielle et la globalisation économique menace directement la santé planétaire.

De très bons retours des participants ainsi que de La Médiathèque Françoise Sagan (*même si tous n'étaient pas complètement d'accord avec la journaliste, les participants ont apprécié la possibilité de débat autour d'un sujet tant controversé*). La participation de la librairie Cariño de la rue Sainte-Marthe était aussi un plus.

### 5/ BALADE URBAINE/CONFÉRENCE : DANS LES PAS DE SAINT MARTIN GUÉRISSEUR

Samedi 18 septembre de 10h à 12h Départ 10h Conservatoire des Arts et Métiers

puis Salle A de la Mairie du 10e

Proposée par le **Centre culturel européen Saint Martin de Tours**, la balade a eu comme départ le Conservatoire des Arts et Métiers, avec une visite de l'intérieur de l'église Saint Nicolas des Champs, et a été suivie d'une conférence intitulée « Saint Martin de Tours, guérisseur » à la Mairie du 10e à 11h. La balade s'est poursuivie jusqu'à la borne des chemins de Saint-Martin le long du canal. Peu de participants car la communication n'avait pas été relayée.

Selon la tradition chrétienne Saint Martin est invoqué, selon les régions, pour obtenir le soulagement des coliques hépatiques, pour la guérison de la patte d'oie et pour le retour des chats et chiens égarés.

### 6/ PROJECTION DÉBAT : THE CONSTANT GARDENER

Jeudi 23 septembre à 18h à la Médiathèque Françoise Sagan

**Amnesty International – Groupe Paris La Fayette** a organisé une projection débat autour du film "The Constant Gardener" du réalisateur Fernando Meirelles, sorti en 2005. Adapté du bestseller homonyme de John le Carré, traduit en français sous le nom *La Constance du jardinier* (2000). Une trentaine de participants.

Projection suivie d'un débat avec Jacques Viers, responsable de la Commission RAE (Responsabilité des acteurs économiques) et François Hirsch, expert des questions d'éthique de la recherche biomédicale en Afrique.

## **B/ Autres actions citoyennes 2021**

### **1/ La P'tite Istanbul en Fête 3 juillet 2021**

Nous participons activement à **la Petite Istanbul en Fête**, organisée par L'ACORT chaque année rue de Metz et à l'angle de la rue du Faubourg Saint-Denis. L'objectif de cette manifestation est triple :

- faire connaître et partager les cultures de Turquie dans leurs diversités (kurdes, aléviennes, grecques, arméniennes et turques) et la société turque ici et là-bas.
- développer et renforcer l'espace interculturel, reflétant l'interculturalité du quartier des Portes.
- créer des liens entre le quartier des Portes et les quartiers de La Grange-aux-Belles et du canal Saint-Martin.

Cette fête du quartier est devenue "une tradition citoyenne" pour les habitant-e-s du quartier de la porte Saint-Denis, appelée aussi "La Petite Istanbul", et un espace multiculturel rassemblant les citoyen-ne-s d'origines diverses. Elle se veut être lieu de solidarité pour une résistance et une vigilance citoyenne contre toutes les formes de racismes, de discriminations, de nationalismes et de fondamentalisme religieux. Elle promeut les valeurs de justice sociale, d'égalité pour tout.e.s, de fraternité et de paix.

**La P'tite Istanbul** a rassemblé cette année une quinzaine de stands associatifs, de restauration et d'artisanat et un concert interculturel avec 8 groupes musicaux.

### **2/ Participation au collectif de mobilisation du 10<sup>e</sup> pour un accueil digne et solidaire des exilés**

**Le Collectif** est composé de 22 organisations, associations et partis sous la houlette de L'ACORT (Assemblée Citoyenne des ORiginaires de Turquie), il regroupe :

Assemblée Citoyenne des ORiginaires de Turquie (L'ACORT), Association Culturelle des Travailleurs Immigrés de Turquie (ACTIT), Association des Tunisiens de France (ATF), ATTAC Paris Centre, Cie Avril Enchanté, Comité Solidarité Migrant Paris Centre, Conseil des Citoyens du 10<sup>e</sup>, Ensemble ! Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>, Espace Fârâbî, Espace Universel, Europe Ecologie Les Verts (EELV), Génération.s comité 10, LDH 10-11, MRAP Paris, Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Parti Communiste Français (PCF), Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF), Parti Socialiste, UL CGT 10, Union Culturelle Française des Arméniens de France (UCFAF), Ville mains jardins.

#### **Réunions/Actions**

- Le Collectif s'est réuni les 20 et 31 mai 2021
- 28 juin Rencontre-débat « Le 10<sup>e</sup> contre les discriminations et pour la sauvegarde de la vie et des libertés associatives » espace Jemmapes, avec François Bernard, Collectif des associations citoyennes et Omer Mas Capitolin, Maison communautaire pour un développement solidaire dans le cadre de La P'tite Istanbul en fête
- 25 nov participation à la réunion de préparation de la Semaine de l'engagement (MVAC)
- Semaine parisienne de l'engagement : 8 déc table ronde « Accueil des migrants et engagement citoyen » à la Mairie du 10<sup>e</sup>, et 10 déc « Expos, concerts et projections » au Transfo Emmaüs, 36 rue Jacques Louvel-Tessier

#### **Réflexion sur la liberté et le droit de s'associer**

Depuis plusieurs années l'ACORT (Assemblée citoyenne des originaires de Turquie) et d'autres associations sont attaquées violemment par des élus locaux, au moment des votes pour les conventions ou les subventions.

Suite à des propos et des actes, indignes d'élus, au conseil d'arr. du 10<sup>e</sup> et au conseil de Paris, Ensemble nous sommes le 10e a co-signé avec 20 autres associations une lettre ouverte de soutien à l'ACORT « Pour que le droit d'association soit le même pour toutes et tous ».

Comme elles en ont le droit, les associations signataires ont demandé une prise de parole en pré-conseil d'arr. du 18 mai 2021. Cette prise de parole était le fruit de toute une réflexion du Collectif de mobilisation du 10<sup>e</sup> pour défendre le droit des associations à imaginer leurs activités et actions, et

contre le « contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État » (loi du 24 août 2021 « confortant le respect des principes de la République ») (cf. annexe 1).

Nous n'acceptons pas le gouvernement de la peur, peur qui n'offre aucune sécurité mais qui permet de bafouer nos principes les plus essentiels, peur qui empêche les projets associatifs de fleurir ou se développer.

### 3/ Participation aux actions du Collectif national « J'y suis j'y vote »

- Le Collectif « J'y suis, j'y vote » concerne le Droit de vote et d'éligibilité des Étrangers aux élections locales. Ses actions sont également connues sous le nom de Votation Citoyenne. Dans le 10<sup>e</sup> c'est *Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>* (seule puis avec la LDH) qui a toujours organisé les actions concernant le droit de vote des étrangers
- L'année 2021 n'a pas permis comme nous l'espérons de lancer une campagne, d'autant moins que nous ne pouvions mettre en place des «bureaux de vote» parallèles, suffisamment visibles pour donner de la visibilité à notre action.

### 4/ Participation à l'Agora du Faubourg

Projet de réutilisation de la chapelle de l'ancien hôpital Saint-Lazare « pour un lieu inter-associatif géré collectivement avec les citoyens »

Présenté au budget participatif 2016 (thème « solidarité et cohésion sociale »)

Structure de coordination porteuse : Association Aurore, Ensemble nous sommes le 10<sup>e</sup>, Les femmes s'inventent, Le Pari's des Faubourgs, Quartier partagé, Conseil de quartier Saint-Denis – Paradis

En 2021, pas moins de 8 réunions ont mobilisé le temps et l'énergie des membres du CA pour mettre en œuvre un projet de reportage photo sur la réhabilitation de la chapelle Saint-Lazare : concours pour recruter le photographe professionnel chargé du reportage (tout au long des travaux), écriture du règlement du concours, rédaction d'une fiche projet reprenant les objectifs et les moyens de ce concours, les partenariats éventuels, le public visé et le budget prévisionnel (cf. annexe 2). La lauréate du concours est Dorothée Davoise, habitante du quartier, qui a reçu son prix des mains d'Alexandra Cordebar, maire du 10<sup>e</sup> le 30 juin 2021.

Ces réunions ont eu lieu sans qu'on en sache plus sur l'affectation de l'enveloppe budgétaire. Les travaux pour la confortation du bâtiment et sa réhabilitation ont débuté à l'automne 2021. Pour ce qui sera de l'usage futur tel qu'il était prévu (café associatif, épicerie solidaire, lieux de rencontres pour les associations) plusieurs points nécessitent d'être vraiment discutés et travaillés.

## C/ Une politique de communication active

### ► NOTRE COMMUNICATION "PAPIER"

Nos principaux supports papier sont :

- l'affiche, le flyer-programme (le livret de la saison interculturelle n'a pu être réalisé cette année),
- le flyer "Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>"

Nous diffusons également les documents "papier" des associations sur les divers stands que nous animons tout au long de l'année dans le 10<sup>e</sup>.

À l'occasion de la 26<sup>e</sup> Saison des Rencontres interculturelles du 10<sup>e</sup> du lundi 6 au samedi 25 septembre 2021, nous avons valorisé la diffusion de nos flyers et de nos affiches via nos réseaux partenaires associatifs et les structures municipales (Médiathèque Françoise Sagan).

## ► NOTRE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Nos informations sont fréquemment relayées à partir de nos pages Facebook, Twitter, de même par le site Internet de la Mairie du 10<sup>e</sup> et nous utilisons "Que faire à Paris" pour certains de nos événements en cours d'année particulièrement lors de la saison interculturelle.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, nous sommes souvent sollicités par des associations pour communiquer sur leurs activités et plus particulièrement sur leurs événements.

### 1/ Site Internet

Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup> dispose d'un site Internet bien référencé et réactualisé régulièrement <https://ensemble10.fr>. On y trouve les actualités des associations et des informations sur les actions citoyennes.

### 2/ Facebook

Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup> est activement présent sur Facebook depuis avril 2010 :

<https://www.facebook.com/ensemble.noussommesledixieme>

Nous partageons des informations sur nos événements et ceux des associations adhérentes d'Ensemble, également présentes sur Facebook. Ici aussi, nous relayons largement les initiatives des associations et structures diverses du 10<sup>e</sup>, notamment celles qui ne sont pas présentes (ou faiblement présentes) sur Facebook.

### 3/ Twitter

*Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup>* a été présente sur Twitter de mars 2012 (@Ensemble10Paris) à septembre 2018, en sommeil ensuite jusqu'à novembre 2020 où la diffusion d'informations régulières sur ce compte a repris, ce qui a permis une visibilité plus grande et très suivie.

### 4/ Notre liste de diffusion

Nous envoyons nos informations à environ 200 destinataires enregistrés dans nos fichiers, afin de préparer nos réunions mensuelles et de communiquer sur nos événements ou ceux de nombreuses associations et structures diverses.

Pour préparer les événements de la 26<sup>e</sup> Saison des Rencontres interculturelles du 10<sup>e</sup>, nous avons beaucoup utilisé la communication numérique, en développant une communication spécifique à chaque événement.

---

## ANNEXE 1

### Réflexion sur la liberté et le droit de s'associer

Au moment du 120<sup>e</sup> anniversaire de la loi de 1901, la défiance venait remplacer la confiance dans les relations entre autorités publiques et société civile organisée sous forme associative.

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République oblige les associations et les fondations à souscrire un **contrat d'engagement républicain** dès lors qu'elles souhaitent obtenir un agrément d'État, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique. Au terme de ce contrat, les associations devront s'engager à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République, et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public. C'est exactement ce que les associations font déjà, et les pouvoirs publics disposaient de tous les leviers juridiques nécessaires au contrôle, à la sanction et à la dissolution, et avaient déjà les moyens judiciaires de faire respecter la République et ses principes républicains.

De plus, depuis 2014, la « charte des engagements réciproques » offrait des prolongements et déclinaisons intéressantes de la loi de 1901 : un outil important à disposition de tous. Le Haut Conseil à la Vie Associative a estimé qu'en s'engageant, lors de toute demande de subvention, à respecter les valeurs et principes de la « charte des engagements réciproques », toute association prenait déjà une obligation contractuelle suffisamment forte sans qu'il ne soit besoin de confirmer cet engagement en signant un nouveau texte.

Le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, une nouvelle étape importante dans le contrôle des associations et des personnes qui les animent (les dirigeants, les salariés ou l'ensemble des 22 millions de bénévoles en France) vient d'être franchie avec la publication au Journal Officiel du décret d'application immédiate instituant le « contrat d'engagement républicain ». La signature de ce texte conditionnera désormais tout soutien (financier mais aussi matériel) et agrément public.

Le monde associatif est vaste, divers et hétérogène, mais ce texte qui précise la loi du 24 août 2021 réussit l'exploit de faire l'unanimité contre lui. Les associations s'engagent au quotidien pour faire vivre et défendre les principes républicains, nul besoin d'un contrat pour le leur rappeler. Cette loi « séparatisme » s'inscrit dans une politique où la « sécurité » alimente les discours les plus haineux. Ce n'est pas du tout ce qui régit la vie associative, basée sur l'éducation des personnes, la confrontation des idées, la protection de l'environnement, la solidarité et la construction d'une société plus juste.

Le Haut conseil à la vie associative, la Défenseuse des droits, la commission nationale consultative des droits de l'Homme ont rendu des avis particulièrement critiques et sévères à l'égard de cette loi.

En créant de nouvelles sanctions, non-suspensives, basées sur des formulations imprécises d'un texte laissant prise à des interprétations très larges d'autorités administratives (et non plus judiciaires), le décret d'application confirme hélas ces analyses : le contrat d'engagement républicain tend à confier à l'administration un pouvoir d'interprétation et de sanction très large sans information claire, préalable et obligatoire, sur les voies de recours susceptibles d'être exercées par les associations et les fondations mises en cause. Le Haut Conseil estime nécessaire que la responsabilité de l'association ou de la fondation ne puisse pas être engagée par la seule décision de l'administration, mais qu'un juge soit saisi à cet effet.

#### Concernant l'Engagement n°1 : Respect des lois de la République

Le Haut conseil à la vie associative a publié que cet engagement ne doit pas empêcher l'expression des associations dans leur rôle de contre-pouvoir, notamment les associations qui prônent des actions publiques d'interpellation, à travers des manifestations ou des actions pouvant être qualifiées par les pouvoirs publics d'actes de désobéissance civile. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, précise en son article 2 qu'il existe un « droit de résistance à l'oppression », pouvant trouver sa traduction concrète dans des actes de désobéissance civile.

Le Collectif des associations citoyennes et le Mouvement associatif appellent à l'abrogation de ce décret.

#### Sources :

Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République  
Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État  
Collectif des associations citoyennes  
Mouvement associatif  
Haut conseil à la vie associative

## ANNEXE 2

### Projet de reportage photo sur la réhabilitation de la chapelle Saint-Lazare - 2021

#### Objectifs du projet :

Budget participatif (Ville de Paris) 2016 thème « Solidarité et cohésion sociale »  
Structure porteuse : Association Aurore (centre d'hébergement d'urgence), Ensemble nous sommes le 10<sup>e</sup> (collectif d'associations), Les femmes s'inventent (café associatif), Le Pari's des Faubourgs (centre socio-culturel), Quartier partagé (collectif d'associations) et le Conseil de quartier Saint-Denis – Paradis (où le projet se situe)  
Laisser des traces du processus de réhabilitation et de métamorphose de la Chapelle  
Inviter les habitant.es du quartier, et plus largement les parisiens, à s'y intéresser et à participer directement ou indirectement  
Encourager le travail de mémoire d'un lieu à l'histoire longue de plusieurs siècles  
Inscrire ce projet dans la tradition photographique (Bibliothèque avec fond photographique, Rencontres photographiques du 10<sup>e</sup>) et architecturale du 10<sup>e</sup> arr. (siège du Conseil de l'ordre régional des Architectes)

Ce projet présente un triple intérêt : social, pédagogique et patrimonial.

#### Description du projet

Projet de vivre-ensemble, de mixité sociale, d'ouverture, d'accessibilité, de rencontres des habitants, des projets et des groupes qui les portent :

- d'une ancienne prison de femmes en faire un lieu de liberté, nourricier, ouvert à tous et toutes, luttant contre les discriminations, pour la mixité et le décroisement
- d'un lieu fermé et d'isolement en faire un nouvel espace de vie, permettant d'inventer d'autres manières de circuler, de se connaître

Diffusion : réseau de l'Agora du faubourg, réseaux de la Mairie du 10<sup>e</sup> (maison des associations, panneaux numériques, etc.), réseaux sociaux  
Durée : tout au long du chantier de réhabilitation et sans doute ensuite pour valoriser à la fois le travail accompli et la sensibilisation et implication des habitants.

#### Moyens mis en œuvre :

Concours pour recruter le photographe professionnel chargé du reportage tout au long des travaux de la chapelle  
Participation citoyenne et pédagogique aux choix des photos en vue de l'exposition future dans des lieux diversifiés du 10<sup>e</sup> arr. (avec les jeunes du quartier et un professionnel de l'éducation)  
Diffusion de l'exposition la plus large possible y compris en plein air  
Relations avec les services de la Ville de Paris, de la mairie du 10<sup>e</sup> et avec l'architecte en charge du chantier

La conception du projet, notamment dans sa dimension pédagogique, appelle l'appui et le conseil d'experts pour le développer : 1 photographe et 1 architecte (professionnels bénévoles) choisies par l'Agora du faubourg, 1 professionnel de l'éducation (rémunéré et missionné par l'une des structures porteuses) pour l'accompagnement des jeunes, 1 formateur à la méthodologie de projet (professionnel bénévole)

**Partenariat :**

Des partenaires financiers seront sollicités (en particulier Ville de Paris et autres collectivités)

**Public visé :** tous publics

Information grand public et sensibilisation continue

Actions pédagogiques avec les écoles et autres (centres d'animation, centres de loisirs, etc.) pour les enfants et les jeunes

Vraie formation pour les associations à la création et à la conduite de projets

**Contact :** agorafaubourg@gmail.com

**Budget prévisionnel du projet**

DÉPENSES		RECETTES	
rémunération photographe professionnel <i>14 interventions – indemnité forfaitaire TTC</i>	2.000,00	Association Aurore	p.m.
		Ensemble nous sommes le 10 <sup>e</sup>	p.m.
animations		Les femmes s'inventent	p.m.
<i>5 ateliers accompagnés x 325 euros TTC</i>	1.625,00	Le Pari's des Faubourgs	p.m.
		Conseil de quartier Saint-Denis – Paradis	p.m.
<i>interventions lors des expositions - forfaitaire TTC</i>	275,00	Maison de la vie associative et citoyenne	<u>p.m.</u>
			2.900,00
tirage photos 60x90cm (matériel résistant extérieur) avec œillets <i>90 euros TTC x 25 photos</i>	2.250,00	Mairie du 10 <sup>e</sup> arr.	500,00
		Collectivités territoriales	1.500,00
photocopies, fournitures bureau, documentation, flyers, affiches, site internet	150,00	Laboratoires photo	500,00
		Mécénat entreprises	1.000,00
		Dons	200,00
petit matériel animations et manifestations	200,00		
assurance	100,00		
<b>TOTAL</b>	<b>6.600,00</b>		<b>6.600,00</b>

p.m. : pour mémoire = dons en nature et prestations bénévoles évalués à 2.900,00 euros